



LE MOT DU MAIRE, Thierry LEGUET

Chères Rebricastinoises,
Chers Rebricastinois,

Comme vous en avez désormais l'habitude, voici le Rebrech'infos de printemps pour vous tenir informés de l'actualité communale, en version papier. Pour les adeptes du numérique, le site communal www.rebrechien.fr et les réseaux sociaux sont toujours d'actualité.

La révision de notre PLU a définitivement été approuvée le 09 février. Quant au budget 2023 s'élevant à 1,873 M€, il a été voté lors du conseil municipal du 30 mars. Malgré l'inflation, le budget de fonctionnement a été présenté sans hausse des taux liés à la fiscalité locale, sans hausse des prestations de services (location de salle / concession de cimetière / badge de tennis etc...), et sans hausse de la restauration scolaire. Le cadre de vie, l'embellissement, la sécurité, l'école, la culture et le bien vivre ensemble y ont été priorités. Sur le volet Investissement, nous continuerons d'œuvrer pour faciliter les mobilités en favorisant la création de nouveaux

aménagements, route de Neuville, route de Loury et route de Vennecy. Sans oublier la transition énergétique avec plus d'éclairages à LED (voiries & gymnase) et la rénovation thermique des bâtiments école si les subventions demandées nous sont accordées par l'État et la Région Centre.

Notre commune reste dynamique. Nous avons notamment eu la joie d'accueillir les nouveaux habitants le 11 mars dernier, de déjeuner avec les seniors lors d'un sympathique repas animé le 02 avril et de distribuer de jolis chocolats aux enfants au cours des ateliers créatifs le lundi de Pâques. Que du bonheur ! Quant à la saison culturelle, elle s'annonce riche avec comme point d'orgues la 12ème édition du Rock in Rebréch' désormais organisé par No Mad Muzik (02 & 03 juin 2023).

Pour conclure, remercions les 17 agents communaux, les adjoints et les élus qui œuvrent au bon fonctionnement de notre belle commune.

A très vite,

PRINTEMPS 2023



AGENDA

- 06 mai - A la rencontre de mon maire - salle Area Bacchi - 11h
- 08 mai - Commémoration - 10h - cimetière
- 14 mai - Miss Loiret - salle polyvalente - 15h
- 14 mai - Rallye des clochers - Église - 10h15
- 15 mai - Conseil municipal - salle polyvalente - 19h
- 03 juin - A la rencontre de mon maire - salle Area Bacchi - 11h
- 02, 03 juin - Rock in Rebrech'
- 09 juin - Conseil municipal - salle polyvalente - 19h
- 10 juin - Exposition de véhicules Licornes - Église - 18h
- 11 juin - Fête de la nature - salle polyvalente - 14h30
- 17 juin - Fête de la musique - la Charcuterie Musicale - Place de l'église - 18h
- 24 juin - Kermesse de l'école
- 30 juin - Ciné sous les étoiles Le roi lion, le film - salle polyvalente - 22h
- 01 juillet - A la rencontre de mon maire - Area Bacchi - 11h
- 14 juillet - 14h - pétanque et jeux - apéritif républicain - 20h repas animé - 23h feu d'artifice - bal populaire

BON À SAVOIR

COMMÉMORATION DU LUNDI 08 MAI 2023

La population de Rebréchien est cordialement invitée à venir célébrer l'Armistice du 08 mai 1945.

La commémoration aura lieu à partir de 10h00 au cimetière de Rebréchien. Seront présents aux côtés des élus, des responsables d'associations, les pompiers de Loury / Rebréchien, l'harmonie municipale de Neuville-aux-Bois, le Souvenir Français, ainsi que les élèves de Cm1 et Cm2 qui interpréteront l'hymne national. A l'issue, une collation servie par le bar "Le Rebrech" sera offerte à la salle Area Bacchi.



DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

JEUNESSE

Dans le cadre de l'appel à projets du Budget participatif 2022, l'un des projets proposés par plusieurs jeunes n'avait pas été retenu au motif de ne pas satisfaire au critère financier. Il s'agissait de l'installation d'une structure Street workout. En revanche, le projet a séduit la commission Jeunesse qui a souhaité lui donner une suite favorable. L'installation de cette structure faisait écho aux questionnaires distribués aux jeunes l'été dernier, faisant part qu'ils souhaitaient bénéficier de plus d'équipements et d'aménagements à caractères sportifs sur la commune.

Ce projet consiste en la mise en place de différents modules formant une structure, libre d'accès, en extérieur.

Sur ce parcours, vous trouverez 1 espalier, 1 dips, 1 banc abdos incliné, 3 barres fixes à hauteurs différentes, 1 barre anneaux, un pont de singe PMR, un pont de singe, 1 step, 1 une barre de pôle, 1 sac de frappe et un panneau d'information réglementaire. Tout pour garder la forme !

Son installation se fera avant l'été et nous espérons qu'elle répondra à vos attentes.

Nous remercions les jeunes qui ont travaillé sur ce projet.



RÉVISION DU PLU

Pour rappel, le 27/01/2020, le Conseil Municipal de Rebréchien a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal.

Le 20/12/2021, le Conseil Municipal de Rebréchien a pris acte des échanges lors du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) portant sur la révision du PLU.

Le 30/06/2022, après 2 réunions publiques, le Conseil Municipal de Rebréchien a arrêté

DU CÔTÉ DE LA CCF

NOUS RECRUTONS ! MAÎTRES-NAGEURS / BNSSA



La Communauté de Communes de la Forêt recherche des Maîtres-nageurs et des surveillants de baignade pour la saison estivale 2023.



CDD d'un ou deux mois (Juillet-Août)



Centre AquaNova
14 rue de Lusignan 45170 Neuville-aux-Bois



Rémunération brute : 2 130 euros (BNSSA)
2 280 euros (MNS)

Candidatures et informations : aquanova@cc-foret.fr / 02 38 91 52 88



BON A SAVOIR



FÊTE DE LA NATURE 2023

Dimanche 11 juin 2023, Christian BOSQUET, naturaliste, propose une promenade digestive sur la pelouse de la salle polyvalente, la place de l'église, l'ancienne mare et le cimetière pour découvrir le monde miniature des mousses et des lichens.

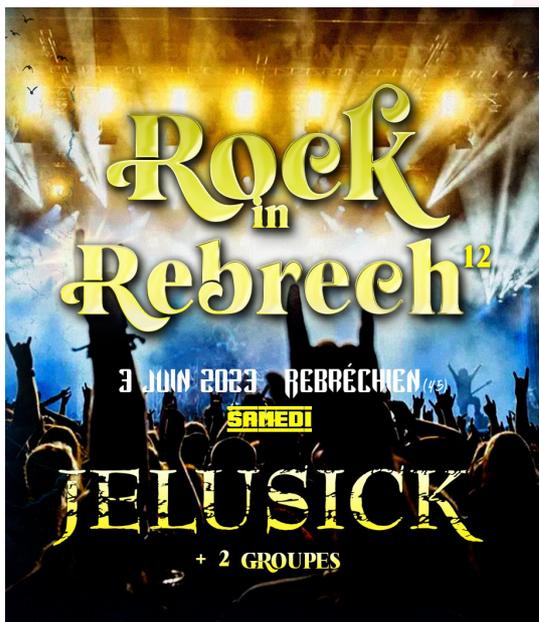
Rendez-vous à 14h30, parking de la salle polyvalente pour un original safari.

le projet de PLU et l'a soumis à l'enquête publique du 14 novembre au 16 décembre 2022 inclus.

Le 09 février 2023, après avis favorable de la DDT 45, des Personnes Publiques Associés (PPA) et du Commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif d'Orléans, le PLU est définitivement approuvé par le Conseil Municipal.

Le nouveau PLU est à présent consultable sur le site internet communal www.rebrechien.fr ainsi que sur le site gouvernemental <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>





RETOUR SUR



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Nous sommes ravis d'avoir accueilli à la salle polyvalente les nouveaux habitants de notre commune. Des échanges très intéressants avec une vingtaine de familles heureuses de s'être installées en 2022 à Rebréchien. Un verre de l'amitié a clôturé cette chaleureuse rencontre.



TRAVAUX

Afin de compléter les travaux effectués en 2022 route de Loury, un trottoir de 150 mètres a été réalisé, ainsi que la pose de bordures. L'entrée de la route de Marguerite de Guitaut a également été bordurée.



Ces travaux sont importants pour garantir la sécurité des piétons, marquer l'entrée du village et faciliter les mobilités vers le centre bourg, incitant ainsi les véhicules à ralentir leur vitesse.



ÉGLISE

Comme chaque année, notre église nécessite des travaux de rénovation, notamment les murs endommagés par le temps. Une fois les enduits secs, les murs seront repeints pour une église plus accueillante.



DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

EMBELLISSEMENT

Le fleurissement de la commune sort peu à peu de son repos hivernal. Après les tailles de printemps, les massifs vont peu à peu se parer des couleurs de l'été. Les jardinières sont en préparation.

Une rencontre s'est déroulée le samedi 15 avril avec les habitants du lotissement du soleil, rue du Pré bouché pour l'amélioration de l'îlot central. Mr le maire et Dominique de GUIBERT, chargée de l'embellissement, étaient présents ainsi que Mr VIJANDE, souhaitant s'investir dans les actions de fleurissement pour sa commune. C'est avec plaisir que sa candidature a été accueillie.



RETOUR SUR

REPAS DES AÎNÉS À REBRÉCHIE

67 convives de 67 ans et + avaient répondu présent à l'invitation de la Municipalité pour un délicieux repas traiteur suivi d'une très belle après-midi magnifiquement animée par Nelly. Merci à tous pour ce beau moment de convivialité, de légèreté, de rires, et d'échanges



BON À SAVOIR



Monsieur Philippe TROLONGE, conciliateur de justice désigné par le tribunal judiciaire d'Orléans, tient plusieurs fois par mois une permanence à la mairie de Neuville-aux-Bois.

Vous pouvez également faire appel à ce professionnel pour régler vos différents litiges !

Ce conciliateur intervient sur les conflits de voisinage, conflits en matière de travaux, conflits concernant la copropriété, litiges de consommation, litiges entre commerçant, litiges en matière de droit rural.

En revanche, ce dernier n'est pas compétent sur les litiges concernant l'état civil, les conflits familiaux, les pensions alimentaires ou encore les conflits avec les administrations. Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le conciliateur de justice, merci de contacter la mairie au 02 38 75 52 22

mail : mairie@ville-neuvilleauxbois.fr

Mairie de Rebréchien,
18 Route de Neuville-aux-Bois, 45470 Rebréchien
Téléphone : 02 38 65 61 15 / mail : rebrechien@wanadoo.fr
Site internet : www.rebrechien.fr



Pour s'abonner à la page : Commune de Rebréchien

